

Jubilé de la Société fédérale des orchestres 1918-1968 : salut à la cinquantenaire

Autor(en): **Ed.M.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen
Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des
orchestres**

Band (Jahr): **29 (1968)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-955737>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jubilé de la Société fédérale des orchestres 1918-1968

Salut à la cinquantenaire

La Société fédérale des orchestres fut fondée à Zurich, dans la maison de la corporation des charpentiers, le 21 avril 1918. L'invitation pour l'assemblée fondatrice avait été adressée à 192 orchestres d'amateurs de notre pays. On marqua la présence de 27 délégués représentant 19 orchestres, et de trois délégués de la Société fédérale de musique. L'assemblée fondatrice dura de 10 heures à 17 heures 30 (y compris le temps consacré au repas de midi). Les charges du jour étaient réparties comme il suit: président: Ernst Mathys (Berne), secrétaire: Franz Held-Ritter (Cham) et scrutateur: Hugo Bollier-Zaugg (Thalwil). L'ordre du jour comprenait douze points.

Après l'acceptation des statuts, les orchestres d'amateurs suivants adhèrent à la SFO comme sections fondatrices: l'Orchestre des cheminots de Berne (depuis 1951: Berner Musikkollegium), les Orchestres de Cham, de Huttwil et de Langenthal, l'Orchestre de l'Harmonie municipale de Schaffhouse et les Orchestres de Stein sur le Rhin, de Thalwil et de Wohlen AG. Jusqu'au premier juillet 1918 les sociétés suivantes furent acceptées en tant que sections fondatrices: les Orchestres d'Aarbourg, de Buchs SG, de Frauenfeld, de Kriens et de Rorschach, l'Orchestre Lyra de Soleure ainsi que l'Orchestre du personnel des locomotives de Zurich.

Pour la première période administrative, le comité central fut constitué comme il suit: président: Hugo Bollier-Zaugg (Thalwil); vice-président: Ernst Mathys (Berne); 1er secrétaire: Franz Held-Ritter (Cham); 2d secrétaire: Oscar Jörg-Huber (Wohlen AG); caissier: Otto Gassler (Huttwil); bibliothécaire: Arthur Schnell (Schaffhouse); assesseur: Moritz Wömpener (Rorschach).

C'est avec 15 sections fondatrices que la Société fédérale des orchestres commença son activité au printemps 1918. Aujourd'hui, elle comprend 123 orchestres d'amateurs de toutes les régions de la Suisse. L'expansion n'était pas chose aisée; on s'étonne d'autant plus du résultat de l'effort accompli. On admire cependant non seulement les succès organiques et administratifs mais encore les réalisations culturelles qui ont trouvé leurs corollaires dans une bibliothèque centrale bien dotée, dans l'engagement, librement consenti de tous, de travailler sérieusement la musique et dans le développement du bon goût en musique. La Société fédérale des orchestres a tout lieu d'être fière des objectifs atteints au cours de ses cinquante années d'existence. Que cette satisfaction l'incite à poursuivre ses efforts pour le grand bien de la musique. C'est là le salut et le vœu particulier que nous adressons à la cinquantenaire. *Ed. M. F.*